

# Ami entends-tu...

**JOURNAL DE LA RÉSISTANCE MORBIHANAISE**

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance - Comité du Morbihan

Rédaction - Administration - Publicité : 140, Cité Salvador-Allende - 56100 LORIENT

Compte Bancaire B. P. B. A. N° 27 19 03810-8 Lorient

Abonnement 1 an : 11 Francs — Carte de soutien annuelle : 10 Francs

**49**

15<sup>e</sup> ANNEE

1<sup>er</sup> SEMESTRE 1981

PRIX : 3 FRANCS

## Unité Nationale : Celle de la Résistance



Cette photo du Comité de Quiberon symbolise l'union de la Résistance. Parmi les adhérents se trouvent les nouveaux membres du bureau élus le 8 Février :

**Présidents d'Honneur** : Mme Chenailler - Général Le Porz - Colonel Le Guyader - Capitaine de vaisseau Chaffiotte - Colonel Mollo - M. Ange Le Guennec - Docteur Wertenschlag

### **BUREAU ACTIF :**

**Président** : M. Jean PLEMER

**Vice-Présidents** : Mme Madeleine TRETON, Mme Marie LE NAIN, MM. Alexandre PIERRE, Albert RIVIER, Hébert HENRIO.

**Secrétaires** : MM. Roger SENECHAL, Georges LE PESSEC.

**Trésoriers** : MM. Yvon CHAUVAT, Jean BOUHEBENT.

**Service Social** : Mme Paulette RENAUD.

**Porte-drapeau** : MM. Joseph LE CORRE, Auguste MALLET.

**Membres du bureau** : Mme DUDACH-ROZET, MM. Jean BELZ, Adolphe ROZET, Georges MOREAU, Denis RIVALAN, Armand FOURICHON, Marcel LE BAIL, Joseph LE FLOCH, Jean OMNES.

**Membres du Conseil départemental** : M. Jean PLEMER, Docteur Claude WERTENSCHLAG, M. Ange LE GUENNEC, M. Roger SENECHAL, Colonel Marcel LE GUYADER.

MEMBRE INTERFLORA

## Les plus belles fleurs

G. POIDEVINEAU

12, Place Alsace-Lorraine - LORIENT  
Téléphone : 21-05-56

**MULTIFLORE** Anciennement L.T.B. Fleurs

11, Rue Poissonnière, LORIENT

**Gros - Demi-Gros - Détail - Tél. 21.29.72**

DEPANNAGE RAPIDE POUR FLEURISTES Urgence 37-21-66

— A votre service toute la semaine et le Dimanche matin —

VENTE A MARGE REDUITE

### S.A.V.I.C.A.

Deux points de vente à LORIENT

14, Rue Poissonnière - Tél. 21-14-37

28, Bd Franchet-d'Espérey - Tél. 64-45-41

Le fils d'un ancien résistant à votre service ...

LOCATION DE VOITURES

**Guy PEDRONO**

7, rue Cornic-Duchêne, QUIMPERLE  
Boulevard de Normandie, LORIENT

☎ 96-07-94

☎ 21-24-21

FER — MER — ROUTE

## DÉMÉNAGEMENTS LE CAVIL & C<sup>ie</sup>

20, Rue Charles-Baudelaire  
**LANESTER**

Tél. (97) 21.14.14

10, Cours de Chazelles  
**LORIENT**

Tél. (97) 21.01.98

Visites et Devis  
gratuit sans engagement

TRANSPORTS

## Goulias Frères

\*

LOCATION PELLETEUSES  
ET CHARGEURS

\*

Rue Gérard-Philippe  
**LANESTER**

Téléphone 64.52.54

**AMIS DE LA RÉSISTANCE...**

La publicité contribue à la parution  
d' « AMI entends-tu »

Un moyen de défendre votre journal :  
... **ACHETEZ CHEZ NOS ANNONCEURS !**



MAGASIN PILOTE  
Mobilier de France

## moysan

LORIENT 4, Place Jules-Ferry

VANNES Centre Commercial du Fourchêne, Rte d'Auray

HENNEBONT 2, Avenue de la Libération

QUIMPERLÉ Angle Rue Thiers - Rue Mellac



SPÉCIALITÉS BRETONNES  
GARANTIES PUR BEURRE

QUATRE QUARTS

GATEAUX BRETONS

GALETTES FINES

— KATE MAD —

St-TUGDUAL  
56540

Tél. (97) 51.24.03

## LA GALERIE DU ROTIN

26, Rue Maréchal-Foch — LORIENT — Téléph. 64.29.07

SALONS — PEAUSSERIE  
CHAMBRES — LUMINAIRES  
ET TOUTE LA VANNERIE

UNE VISITE S'IMPOSE

ENTREE LIBRE

Notre « AMI » n° 50 ...

... est déjà sur le marbre avec un riche contenu sur le  
Concours Scolaire de la Résistance, l'Histoire, nos cérémonies  
ou manifestations à travers le département...

Egalement, un article passionnant « La résistance par ceux  
qui l'ont vécue » et une chronique sur la Retraite A.C.

# == L'homme tire ses leçons de l'histoire... ==

Le concours de la Résistance existe et c'est fort bien. Il mériterait que lui soit conféré plus d'éclat et que les candidats y soient préparés par un bon enseignement de l'histoire contemporaine.

Des deux thèmes du concours aucun ne précise la notion de « Résistance ». Peut-on présenter le diptyque de la Résistance intérieure et de la Résistance extérieure sans exprimer contre qui, contre quoi elles s'exerçaient ?

La commémoration officielle de la date historique du 8 MAI, revendiquée par toutes les associations d'anciens combattants, gêne certaines instances. De même pour le concours, elles omettent de rappeler que l'ennemi de la Résistance était celui de tous les peuples de l'Europe occupée, celui de l'humanité. Nazisme, fascisme ou pétainisme, étaient les noms de ce même ennemi qui voulait détruire toutes les valeurs humaines, ces valeurs morales indispensables et difficilement élaborées au cours des siècles.

Idéal religieux, idéal républicain font partie de ces valeurs qui ont uni les combattants de la Résistance, en dépit de leurs oppositions au-dessus desquelles planera toujours la foi dans l'homme et sa dignité en sa quête vers une civilisation supérieure.

Contre le nazisme qui voulait « rayer 89 », comme le pétainisme les conquêtes sociales du Front Populaire, la Résistance fut d'abord la volonté d'affirmer l'Homme contre la Bête, et la lutte se développa successivement pour les peuples dès la prise de pouvoir de Mussolini (1921-1923) de Hitler (1933), de Franco (1939), de Pétain (1940), contre les coups de boutoir successifs du fascisme.

C'est bien l'histoire qui révèle les sources des grands événements et, en l'occurrence nul ne peut expliquer la Résistance sans les événements qui l'ont précédée.

Il est donc regrettable que l'enseignement de l'histoire soit escamoté et que la densité du nombre des candidats au concours en soit affectée.

Encore convient-il de préciser à l'intention des censeurs et des candidats quelques observations qui semblent pertinentes aux dirigeants de l'ANACR :

— Est-il juste de situer au même niveau conditions matérielles et morales alors qu'avant l'action armée, c'est d'abord la volonté de lutte qui déclenche les moyens dont les premiers

seront les pensées, les écrits de la propagande et du recrutement ?

— "La Résistance est née dans un pays appauvri, trompé, affaibli..." précise Henri MICHEL dans son "Histoire de la Résistance". La Libération a été l'œuvre d'innombrables sacrifices, d'âpres combats en "un pays qui avait perdu une guerre et laissé dans ce premier combat 115.000 morts ou disparus et 1.800.000 prisonniers à quoi s'ajoutèrent 600.000 STO..."

Ce ne fut pas, comme on semblerait vouloir l'accréditer, une superbe phase de western pour une division "qui, partie du Tchad, libéra Paris en Août 1944", et le "petit groupe" qu'évoque François JACOB était devenu un peuple dont l'insurrection a permis, aux moindres risques, la victoire des alliés.

La question se pose : de tels errements non conformes à l'Histoire se produiraient-ils si l'ANACR et la FNDIRP siégeaient au jury du Prix de la Résistance ?

L'Histoire ne se déforme pas. Elle s'enseigne... et ses meilleurs professeurs sont parmi ses artisans.

## Concours de la Résistance et de la Déportation

Les devoirs du concours de la Résistance et de la Déportation ont été remis le 12 Mars par les candidats sur les thèmes suivants :

— **Classes de 3ème des collèges et classes de L.E.P.**

"Les conditions matérielles et morales indispensables à l'efficacité de l'action clandestine pendant la Résistance".

— **Classes terminales :**

François JACOB, Prix Nobel de Médecine, déclarait le 18 Juin 1980 :

"Devant la menace d'asservissement, on verra toujours se dresser le petit groupe de ceux pour qui la paix ne s'achète pas à n'importe quel prix : l'éternelle poignée de ceux qui, pour témoigner, sont prêts à se faire égorger. Pour ceux-là, le 18 Juin 1940 restera le symbole de l'espoir."

François JACOB s'engagea à 20 ans dans les Forces Françaises Libres (F.F.L.). Il fut un combattant de la Division Leclerc qui, partie du Tchad, libéra Paris en Août 1944.

Que pensent les jeunes d'aujourd'hui de cette fidélité de François JACOB aux convictions et aux engagements de sa jeunesse ?

## Lettre ouverte aux bradeurs de l'histoire ...

Tel est le titre du nouvel ouvrage de Pierre MIQUEL...

Les élèves d'aujourd'hui n'apprennent plus l'histoire à l'école et guère davantage au lycée. Ils ignorent aussi bien Jaurès que Bismarck. Est-ce leur faute ? Les programmes publiés par le ministère découragent les meilleures bonnes volontés et conduisent les enfants à pratiquer, quand ils en ont le goût, une histoire buissonnière, celle qui les amuse, les intéresse, les distrait et les fait réfléchir. Cette histoire-là ne se trouve plus à l'école mais au cinéma, à la TV, à la radio. Particulièrement l'histoire de France.

La plupart des pays du monde - ceux de l'Est, ceux du « tiers monde » - tiennent passionnément à leur histoire nationale. La France n'est plus de ceux-là. Pourtant, récemment, l'opinion publique s'en est émue. Sans effet notable. Que peut-on faire ? Quelle histoire faut-il enseigner à nos enfants ? Comment arrêter, dans leur œuvre de démolition, les saboteurs de l'histoire ? Le pays qui a actuellement l'école historique la plus riche et la plus féconde du monde sera-t-il impuissant à formuler, pour sa jeunesse, un programme éducatif réaliste, concret, attrayant ?

Pierre MIQUEL s'est efforcé de poser la question dans ses termes actuels, en voyant aussi ce que font les autres pays. En

écrivant l'histoire, dit-il, non du point de vue de ceux qui la font, mais du point de vue de ceux qui la subissent, on peut changer beaucoup de choses à l'esprit de l'enseignement.

## Enseignement de l'histoire ...

— Il faudra estimer-t-on 2 à 3 ans pour modifier profondément les conditions d'enseignement de l'histoire dans le primaire.

— Un ouvrage de référence recommandé aux élèves de 3<sup>e</sup> : "Le Monde du XX<sup>e</sup> siècle" (Editions Magnard - Tome I) consacrant 36 pages sur 321 à la période de l'occupation avec des erreurs ou omissions inexcusables : Paris libéré, mais sans Rol Tanguy, arrestation des juifs sans le génocide, Katyn toujours imputé aux Russes, tentative de prise du pouvoir invoquée contre les résistants d'obédience communistes, énormes "bavures" de l'épuration... De quelle histoire s'agit-il ?

— Selon le magazine de R.F.A. "Der Spiegel", un allemand de l'Ouest sur 7 ou 8 adhère totalement à l'idéologie nazie, hait les étrangers et la démocratie et "cautionne tout à fait ouvertement les persécutions contre les juifs".

# Nos assemblées Générales

## LORIENT - LANESTER



Sous la présidence du Colonel Louis MOREL, belle réunion le 25 Janvier du grand Comité Lorient-Lanester dont bien des membres participent aux travaux de nos commissions.

## HENNEBONT

Le fort Comité d'Hennebont a tenu son assemblée générale à LANDEVANT, en la salle du Mille-Club sous la présidence de Roger LE HYARIC, en présence de M. KERGUERIS, maire et conseiller général. Excellent rapport moral de notre ami Toussaint LE CARFF qui témoigne toujours d'une remarquable activité.



## A LOCMINÉ, Assemblée d'Union

Une quarantaine d'adhérents du Comité ANACR du canton de Locminé se sont réunis, cette fois à REMUN-GOL, le 7 Mars en la salle communale.

Minute de silence à la mémoire de 4 anciens résistants décédés en 1980, souhaits de prompt rétablissement à l'intention de Léon LAMOUR, allocution du vice-

président Roger LE PRIOL, du trésorier Jean LE RAY, du président local Louis CARIO, du président départemental Roger LE HYARIC ont précédé le vote de la motion d'unité autour de l'ANACR et le renouvellement du bureau, ainsi composé :

Président : Léon LAMOUR

Vice-Président : Roger LE PRIOL

Secrétaire : Louis CARIO

Secrétaire-Adjoint : Bastien JACQUES

Trésorier : Jean LE RAY

Trésorier-Adjoint :

Membres : KERMORVAN, DREANO, BERNARD A., MORVAN J., TREHIN Jh, LE GOFF J.-P., LE BRETON, DERIAN J.

Après la remise des cartes 1981, le vin d'honneur gracieusement offert par le Maire, M. AUDO, a clôturé la sympathique réunion.

## Canton ROHAN - BREHAN

Bonne réunion de la Section de ROHAN-BREHAN le 15 Mars au café "La Belle Etoile" à ROHAN.

56 présents avec Gilberte et Désiré JAFFRE du Bureau Départemental.

Après discussion, la section a pris à sa charge le coût du timbre, et les abonnements à "AMI" ont été maintenus.

Des explications ont été fournies sur la circulaire interministérielle du 1<sup>er</sup> Septembre 1980, concernant la prise en compte pour la retraite des fonctionnaires, des services effectués dans la Résistance.

A cet effet, l'exemplaire d'une demande d'attestation de durée des services ayant entraîné l'attribution de la carte du combattant, a été remis au responsable de la section.

Des précisions ont été fournies pour la retraite du combattant, quant aux dérogations en faveur des combattants, permettant de bénéficier - de la retraite - à partir de 60 ans.

Les gars du Comité cantonal envisagent d'autre part de préparer un stand pour la kermesse départementale.

## GUER - COETQUIDAN

L'Assemblée générale de Guer-Coëtquidan s'est tenue en mairie le 8 Février 1981, sous la présidence de Maurice RENIMEL, avec Désiré et Gilberte JAFFRE représentant le Bureau Départemental.

Il est apparu que certains camarades adressaient directement à l'Office des anciens combattants - sans passer par l'Association - leur demande de carte d'ancien combattant.

Cette procédure risque fort, si le dossier est incomplet, d'engendrer un rejet, aussi a-t'il été conseillé aux intéressés de soumettre leur dossier aux instances de leur Association.

Pour les œuvres sociales, Gilberte JAFFRE a rappelé l'existence de notre Centre de PENNE d'AGENAIS (Lot & Garonne) qui peut recevoir les convalescents, au même titre que toute maison agréée par la Sécurité Sociale.

Vin d'honneur et le repas fraternel cloturèrent cette sympathique assemblée.

Un rendez-vous a été pris pour la kermesse au CROISTY, organisée par le Comité départemental où la section de GUER présentera son stand.

## QUIBERON

### RAPPEL DE L'HISTOIRE

A l'Hôtel Moderne le 8 Février, large assemblée d'union avec la participation de Roger LE HYARIC du bureau départemental, sous la présidence de Jean PLEMER, qui, après le rapport d'activité devait rappeler en ces termes ce que fut la Résistance et ce que représente l'ANACR :

« Dans le monde des anciens combattants, l'ANACR est une association unique, spécifique, multiple et diverse comme le fut la Résistance. Elle est dépositaire du sacrifice librement consenti et héroïquement accepté de ces milliers de volontaires odieusement torturés, puis fusillés, contre un mur, le long d'un fossé, dans un bois, ou massacrés dans les sinistres camps de la mort de l'Allemagne nazie. C'est pour cela qu'elle regroupe en son sein les anciens résistants de tous les horizons, ceux de l'intérieur, comme ceux de la France Libre, l'ancien

Secrétaire Général du Front National Pierre VILLON, disparu récemment, comme le général Martial VAL-LIN, prestigieux commandant en chef des glorieuses Forces Aériennes Françaises Libres, également décédé il y a peu de temps, Mme Nicole de HAUTE-CLOQUE, ancien officier des Forces Françaises Combattantes comme le colonel PASSY, ancien chef des Services de Renseignements et d'Action de la France Libre, etc...

Rassemblement de femmes et d'hommes qui tous furent des volontaires, il est normal que l'ANACR soit attaquée, car elle gêne. Elle gêne les nostalgiques de VICHY, comme elle gêne cette triste cohorte d'attentistes de l'époque des jours sombres de notre histoire, ceux-là même qui acclamaient PETAIN à Paris le 26 Avril 1944 et qui, quatre mois plus tard, le 26 Août 1944, se mêlaient aux résistants dans l'accueil triomphal réservé à DE GAULLE sur les Champs-Élysées, triste foule malheureusement plus préoccupée à l'époque de trafic, avec l'occupant, que de Résistance !

Mais, il est regrettable, aujourd'hui ici ou ailleurs, que d'anciens résistants authentiques croient devoir emboîter le pas à ces drôles de français et les soutenir dans leurs attaques haineuses contre l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance.

Et pourtant, leur place est parmi nous qui les accueillerons avec l'amitié et le respect dus à leurs sentiments et à leurs convictions, propres à notre Association. »

## PONTIVY

Le 1<sup>er</sup> Mars, à la Salle des Fêtes, bonne assemblée de la Résistance : 6 adhérents nouveaux, un appel aux nombreux isolés, une bonne moisson de cartes A.C. et C.V.R., la permanence mensuelle et le nouveau bureau ainsi constitué :

Président : Jo GUILLAUME

Vices-Présidents : Marcel MAZURE, Marcel LE COQ, Jean LE SOURD.

Secrétaire : Alfred JACQUES

Secrétaire-Adjoint : Paul TALDIR

Trésorier : Job HAMONIC

Trésorier-Adjoint : Louis KERVAZO

Membres : Ferdinand CARGOUET, Désiré LE VAILLANT,

Léon MOUPELLIC, Georges BACON, Mathurin GUILLO et François NARVOR

Porte-drapeau : Job HAMONIC et Ferdinand LE BELLER.



## REMUNGOL

Le 7 Mars, c'est à REMUNGOL que se sont réunis les résistants du canton de Locminé. Tour à tour Roger LE PRIOL, vice-président, Jean LERAY, trésorier et Louis CARIO, secrétaire, intervinrent pour définir l'activité de ce sympathique comité.

Le président, Roger LE HYARIC, ensuite, rappela les idéaux de la Résistance, les raisons de notre attachement et définit les formalités nécessaires pour la reconnaissance des droits de nos adhérents.

A l'issue de la remise des cartes 1981, M. AUDO, Maire, est venu saluer les anciens du maquis.



---

---

# Levée de certaines forclusions

Le décret n° 75-725 du 6 Août 1975 a supprimé les forclusions jusque-là opposables à l'accueil de certains titres prévus par le Code des Pensions.

La circulaire interministérielle 1038-BC-TL du 1<sup>er</sup> Septembre 1980 — qui est pour beaucoup passée inaperçue — vient d'apporter des précisions intéressantes sur la portée et la date d'effet des avantages auxquels peuvent prétendre, en matière de carrière et de retraite, les fonctionnaires civils et militaires bénéficiaires des dispositions du décret précité du 6 Août 1975.

Ce décret ne levait pas en effet la forclusion opposable aux agents qui n'avaient pas demandé l'application de la loi du 26 Septembre 1951 et le décret du 6 Juin 1952, dans le délai de trois mois imparti.

La circulaire contient des dispositions relatives aux services de Résistance homologués comme non homologués par l'autorité militaire.

Ainsi, le titre de combattant volontaire ou l'attestation de durée des services peuvent permettre aux résistants déjà fonctionnaires d'en bénéficier.

**CIRCULAIRE INTERMINISTERIELLE N° 21058/DEF/FM 2** (défense), 1038/BC/TL (anciens combattants) et FP/1390 (Premier Ministre) relative à l'incidence sur la carrière et la retraite, de la levée des forclusions prévues par le décret n° 73-725 du 6 Août 1975 (BOC, p. 4143) du 1<sup>er</sup> Septembre 1980.

Plusieurs administrations ont sollicité des précisions sur la portée et la date d'effet des avantages auxquels peuvent prétendre, en matière de carrière et de retraite, les fonctionnaires civils et militaires bénéficiaires des dispositions du décret n° 75-725 du 6 Août 1975, qui a supprimé les forclusions opposables à l'accueil des demandes de certains titres prévus par le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

La présente circulaire a pour objet de répondre à ces questions.

### I - PORTEE GENERALE DES AVANTAGES EN CAUSE. DATE D'EFFET.

#### 1°) Portée générale de ces avantages

Le décret du 6 Août 1975 susvisé a pour effet d'admettre au bénéfice de l'ensemble des avantages antérieurement reconnus, pour la carrière et la retraite, aux catégories de ressortissants concernées, les fonctionnaires et agents qui entreront en possession des titres de guerre ou de résistance prévus par le code.

L'octroi des dits avantages est subordonné exclusivement à la condition que la seule impossibilité d'obtenir les titres ait empêché les intéressés de faire valoir leurs droits. S'agissant du maintien de forclusions particulières, indépendantes de celles qui existent pour la reconnaissance des titres, il convient de se référer aux précisions fournies plus loin (cf. II-2°).

#### 2°) Date d'effet

La date d'effet des avantages en cause exclut toute possibilité de faire rétroagir les reconstitutions de carrière antérieurement à la date de publication du décret du 6 Août 1975 (J.O. du 9 Août 1975).

En fonction de cette considération, et conformément aux indications déjà fournies par le ministère du budget, la date d'effet des pensions révisées, en application de ce décret, a été fixée au 9 Août 1975 (décision du 12 Février 1976 publiée au bulletin d'information B2 R 10/B du service des pensions du ministère du budget).

Toutefois, s'agissant des fonctionnaires et agents en activité, les avantages à accorder, en l'espèce, s'appliquent, tant en ce qui concerne le point de départ des révisions de carrière que leur effet pécuniaire, pour compter de la date d'agrément, par les administrations, des demandes individuelles de reconstitution de carrière après délivrance du titre.

## II - RAPPEL DES AVANTAGES APPLICABLES AUX DIVERSES CATEGORIES DE RESSORTISSANTS CONCERNES.

Compte-tenu de ce qui précède il est apparu opportun de rappeler pour ce qui concerne les seuls avantages susceptibles d'être attribués, en matière de carrière et de retraite, aux catégories de ressortissants visés par le décret n° 75-725 du 6 Août 1975, les textes de base dont ces derniers peuvent se prévaloir et d'en résumer succinctement les principales dispositions.

### 1°) Rappel des dispositions prévues par les textes antérieurs au décret du 6 Août 1975

En dehors des cas particuliers afférents à certains services de résistance (cf. II-2°), l'attribution, depuis la levée des forclusions des titres exigés des diverses catégories de bénéficiaires énumérées par le décret du 6 Août 1975 susvisé, ouvre droit à l'ensemble des avantages prévus par les textes rappelés dans le tableau ci-après.

S'agissant des personnels militaires, les majorations d'ancienneté prévues par les lois n° 48-1251 du 6 Août 1948 et n°51-1124 du 6 Septembre 1951 mentionnées dans ce tableau, demeurent applicables dans les conditions fixées par la loi n° 58-347 du 4 Avril 1958 (1).

### 2°) Cas particuliers afférents à certains services de résistance

Les modalités rappelées ci-dessous concernent essentiellement les services de résistants accomplis par des personnes ayant pris une part active et continue à la Résistance (services régis par la loi du 26 Septembre 1951 et le décret du 6 Juin 1952).

Le décret n° 52-657 du 6 Juin 1952 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi n° 51-1124 du 26 Septembre 1951 avait fixé un délai de trois mois pour demander à bénéficier de ce texte. Ce délai, qui courait de la date de publication du décret pour les agents alors en activité, a été prorogé en dernier lieu jusqu'au 6 Juillet 1955 par la loi n° 55-366 du 3 Avril 1955.

Le décret n° 75-725 du 6 Août 1975 supprimant les forclusions instituées pour la reconnaissance de certains titres de résistance n'a pas eu pour effet de lever la forclusion opposable aux agents et anciens agents qui n'ont pas demandé l'application de la loi dans les délais ci-dessus rappelés. Cette forclusion particulière continue donc de faire obstacle, en l'espèce, à l'octroi des bonifications prévues par la loi du 26 Septembre 1951 (majoration de 5/10 du temps plus 6 mois valable pour l'ancienneté - bénéfice de campagne simple).

Cette règle ne comporte qu'une exception, en faveur des agents nouvellement titularisés, lesquels ont toujours la possibilité d'obtenir, lorsqu'ils en font la demande dans les trois mois suivant la notification de leur titularisation, le bénéfice des dites bonifications en application de l'article 4 du décret n° 52-657 du 6 Juin 1952.

Les indications qui précèdent doivent être complétées par les remarques ci-après :

### a) Services de résistance homologués par l'autorité militaire

Il s'agit des services effectués dans les forces françaises de l'Intérieur, les forces françaises libres ou les forces françaises combattantes, dont la prise en compte (assortie de l'octroi de bonifications inhérentes aux services militaires) est de droit, s'ils figurent sur un état signalétique et des services militaires, ou, à défaut pour les services accomplis dans les forces françaises combattantes, sur production d'un certificat d'appartenance indiquant la qualité de P.1 ou de P.2.

Toutefois, il est précisé que les attestations d'appartenance aux F.F.C. ne peuvent être délivrées qu'aux personnes figurant sur les contrôles nominatifs des réseaux homologués des F.F.C. ou immatriculées aux B.C.R.A. à Londres ou Alger (cf. décret du 5-9-1949 (2)).

Par ailleurs, il est rappelé que les demandes de délivrance ou de substitution de certificats d'appartenance aux F.F.I. sont soumises à une forclusion en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> Mars 1951 (cf. décret n° 50-95 du 27 Janvier 1951 (3) modifiant les décrets n° 50-806 et n° 50-807 du 29 Juin 1950 (4)).

### b) Services de résistance non homologués par l'autorité militaire

L'article 2 du décret du 6 Août 1975 susvisé prévoit que les personnes auxquelles la qualité de combattant volontaire de la Résistance (CVR) ne peut être reconnue à défaut d'une homologation par l'autorité militaire des services qu'elles ont rendu dans la Résistance, pourront obtenir une attestation établissant la durée des périodes durant lesquelles elles n'ont pu exercer une activité professionnelle en raison de faits de résistance. Mais le titre de C.V.R. qui couvre des situations très diverses (forces françaises de l'intérieur, résistance intérieure française) n'ouvre pas droit lui-même à des avantages particuliers en matière de carrière ou de retraite.

Les attestations délivrées en application de l'article 2 du décret du 6 Août 1975 peuvent seulement permettre aux personnes qui possédaient la qualité de fonctionnaire ou d'agent des services publics avant leur entrée dans la résistance de faire prendre en compte dans leur pension, en application des articles 2 et 4 de l'ordonnance n° 45-128 du 15 Juin 1945 (5), les périodes durant lesquelles elles ont été empêchées d'exercer leur activité professionnelle du fait de leur participation à la résistance.

### CONGRES NATIONAL A.N.A.C.R. PENTECOTE 1982 A BOURGES

Notre prochain Congrès Départemental se tiendra-t-il en Avril ou Mai 1982 au Palais des Congrès à Lorient ?

Le Comité Départemental en décidera bientôt ...

## Les Maquis du Blavet (suite)

Le capitaine prend la sage décision de déplacer le maquis qui s'installera dans plusieurs villages au sud de la Nationale Baud-Languidic.

Le 4 août, la compagnie se trouve au village de Bourron, sur la commune de Baud. C'est là que, dans la soirée, nous parvient l'ordre d'investir la ville de Baud, à partir de 18 heures, conjointement avec d'autres éléments du bataillon.

L'entrée dans Baud s'effectue sans difficulté. Le P.C. bataillon nous y rejoint. Un dispositif de sécurité est aussitôt mis en place.

Le P.C. de la compagnie s'installera dans une maison s'élevant à proximité du monument aux morts et appartenant à une collaboratrice qui s'est enfuie à notre arrivée.

Au premier étage de l'habitation, j'avise une porte fermée à clef. En un tour de main, elle est ouverte. Elle donne sur un réduit contigu à une chambre de belle dimension, confortablement meublée, au milieu de laquelle trône un immense lit douillet, recouvert d'un bel édredon rouge. Je décide de m'y installer pour la nuit.

Je commence à peine à sommeiller, qu'un maquisard du P.C. bataillon vient m'annoncer que le commandant Jacques me convoque. J'accours aussitôt. Je trouve Jacques au milieu de son Etat-Major. Mon capitaine est présent.

Jacques me confie une mission particulière. Sachant que nos camarades capturés à Kervernen ont été transférés à Locminé, et dans l'ignorance du sort qui leur a été réservé, il m'enjoint de me diriger à la fin de la nuit sur Locminé, non encore libéré, pour tenter de les délivrer.

Je donne mes ordres, puis me glisse dans le lit moelleux. A peine couché, je vois la porte s'entrouvrir et un curé de campagne, soutane et chapeau rond, galoche aux pieds, pénètre dans la chambre. J'ai du mal à reconnaître sous cet accoutrement, mon ami Bobby, (Robert Guillaume) qui a trouvé les vêtements de son déguisement dans une penderie. Un groupe de nos camarades le suit et, bien entendu, c'est le fou-rire.

Une heure plus tard la sentinelle placée à la porte du P.C. m'appelle. Je me lève et jette un œil par la fenêtre. Une petite vieille est là. Elle prétend qu'une partie de la maison que nous occupons lui appartient et notamment la chambre où je me trouve. Elle a quitté son domicile au moment de notre entrée à Baud, car on lui avait raconté que nous étions tous des bandits de grand chemin, assoiffés de sang. A présent, rassurée sur notre comportement, elle rentre chez elle. A regret, je quitte mon lit, passe dans une pièce à côté, où, enroulé dans ma couverture, je trouve bien vite le sommeil.

A trois heures du matin, le détachement qui doit se diriger sur Locminé est prêt. Nous disposons d'un vaste camion découvert, dans lequel nous nous entassons, armes braquées vers l'extérieur. Deux parachutistes, sur la moto d'un feldgendarme tué quelques jours plus tôt, se joignent à nous. Nous quittons Baud, bien avant le lever du jour. Nous roulons lentement, feux éteints, les parachutistes nous ouvrant la route.

L'aurore s'allume à peine quand nous arrivons à hauteur des premières habitations de Locminé. Nous entrons au pas dans la ville. Soudain, au premier étage d'une maison, une fenêtre s'ouvre, un drapeau tricolore apparaît suivi du buste d'une femme qui crie « les voilà, vive la France ». Alors, comme par miracle, les portes et les fenêtres s'ouvrent, les drapeaux jaillissent, les gens sortent dans la rue. Notre progression dans la ville est une véritable apothéose que je ne pourrai jamais oublier.

Mais, nous avons une mission à accomplir. Hélas nos camarades ne sont plus dans leur prison. Nous saurons bientôt qu'ils ne sont plus de ce monde.

J'installe un dispositif de sécurité en attendant nos camarades du 4<sup>e</sup> bataillon qui ne vont pas tarder à prendre à leur charge la défense de la cité.

Vers 15 heures, émotion ! Une colonne motorisée ennemie se dirige vers Locminé. Nous adoptons un dispositif de combat. Mais l'ennemi, informé de notre présence dans la ville, préfère l'éviter.

A 17 heures, nous quittons Locminé et regagnons Baud.

Dans la journée du 6 et la matinée du 7 août, toutes les unités du bataillon vont battre la campagne, et notamment les zones forestières, à la recherche des éléments ennemis isolés qui s'efforcent de gagner la région de Lorient. Nous ferons un nombre impressionnant de prisonniers, parachutistes, servants de D.C.A. (défense contre avions), fantassins, marins et cavaliers des tristes formations Y.B. qui tremblent d'effroi devant la solide détermination de nos gars.

Le 17 au matin, une de nos sections pénètre dans Kervignac et en chasse l'ennemi. Mais celui-ci revient en force, appuyé par son artillerie, et nos éléments, la rage au cœur, doivent se replier après avoir abattu plusieurs Allemands.

Il est près de dix-sept heures. Le commandant Jacques, en l'absence du capitaine Bernard opérant en forêt de Camors, me convoque à son P.C. Il m'apprend que le 7<sup>e</sup> bataillon est engagé dans un combat très dur dans Hennebont et que son chef, le commandant Muller, demande du renfort. Il me questionne sur les effectifs disponibles de la compagnie. Une section, celle de l'adjudant Camille et une dizaine d'hommes de la section de commandement sont disponibles. Le gros de la compagnie bat, encore, la campagne et ne rentrera vraisemblablement pas avant la tombée de la nuit.

Alors, il me donne l'ordre de regrouper les éléments de l'unité présents et de me rendre à Hennebont, me mettre à la disposition du commandant du 7<sup>e</sup> bataillon.

Moyen de transport : un car réquisitionné.

Il est 18 heures quand nous quittons Baud. La route est déserte, aucune circulation. Dans les villages traversés, les habitants sur le pas de leur porte devisent joyeusement et goûtent, sans presque y croire, une liberté survenue si soudainement.

Nous roulons lentement, surveillant les abords de la route, car des groupes ennemis isolés tentent de rejoindre Lorient et certains d'entre eux peuvent encore être animés de velléités combattives.

Voici Hennebont, dominé par un épais nuage de fumée, provoqué par les incendies que la bataille a allumés. A l'entrée de la ville, des maisons détruites s'offrent à notre vue. La chaussée est couverte de pierres et de gravats. Impossible de continuer à rouler. Je donne l'ordre de l'arrêt du véhicule et fait descendre le détachement. En file indienne, nous marchons vers le cœur de la ville. Sur la place, dominée par la magnifique église de style gothique flamboyant, se trouve le commandant Muller, conversant devant l'Hôtel de Ville, avec deux officiers de son état-major. Je me présente à lui et me mets à sa disposition. Il me fait un bref exposé de la situation. La partie rive gauche de la cité est libérée, mais l'ennemi tient solidement les quartiers de la rive droite du Blavet. Les ponts sont détruits. Toutes les tentatives de franchissement de la rivière ont échoué et des pertes sérieuses sont à déplorer.

D'un geste large, il me donne ma mission : « Tentez de passer de l'autre côté ».

Comme ordre c'est plutôt bref. C'est concis, c'est précis, ce n'est certainement pas du gâteau.

Je demande quels sont les appuis sur lesquels je puis compter. Il a un geste vague de la main et ne me répond pas.

Au moment où je le quitte, il ajoute « Rendez-moi compte des résultats de votre action ».

Mon détachement se remet en marche en direction du Blavet. Nous rencontrons les éléments du 7<sup>e</sup> bataillon, embusqués dans les caves et derrière les pans de murs et, au passage, échangeons quelques mots avec eux.

Voici le Blavet, dominé sur sa rive droite par une haute falaise, surmontée de constructions tapies dans les grands arbres. Les boches sont là-haut.

J'installe mes hommes le long de la rivière, à l'abri de quelques pans de murs et m'avance jusqu'à la rive pour étudier les possibilités de franchissement. Le pont de chemin de fer est coupé en son

# Connaissance et enseignement de la Résistance

milieu et son tablier repose au fond de l'eau dans un enchevêtrement de poutrelles d'acier tordu. Le pont routier, un pont de bois qui a remplacé le vieux pont de pierre détruit en 1940, est coupé près de la rive droite par une large brèche de 5 à 6 mètres. Quelques rafales de mitrailleuses, partant des hauteurs de la rive opposée, me contraignent à m'abriter derrière un kiosque à journaux demeuré intact. J'y trouve le sergent-chef Edouard Grundy, que nous appelons Grimpeur, occupé à remonter une mitrailleuse abandonnée à cet endroit, avec plusieurs caissettes de cartouches. Il la met aussitôt en batterie et arrose les positions de l'adversaire. Le duel des armes automatiques dure un bon moment, puis s'arrête. Il est près de dix heures du soir.

Je réunis les cadres du détachement et leur fait part de mon intention de faire franchir la rivière à une partie de nos moyens, sous la protection de nos armes automatiques. Je prendrai le commandement des éléments de franchissement, les éléments d'appui restant sous les ordres de l'adjudant Camille. Nous emprunterons le pont de bois, mais il nous faudra constituer une passerelle légère, à l'aide de poutres récupérées dans les maisons détruites, pour franchir la brèche.

Sur la partie du tablier du pont restée intacte est couché un vieil homme, tué d'une balle dans la poitrine. Il est là, les yeux grands ouverts. Sa casquette de toile bleue a roulé à côté de lui. Sa main étreint encore la poignée d'une canne qui ne lui sera jamais plus d'aucun secours.

L'ennemi arrose, à présent, notre groupe à pied d'œuvre sur le pont. Son feu nourri, en raison du tir fichant des armes, reste suffisamment imprécis pour ne nous causer aucun dommage.

La passerelle, faite de deux poutrelles accolées, est jetée sur la brèche. En courant sur ce pont de singe branlant, nous nous élançons, l'un derrière l'autre et gagnons la rive droite. Je donne l'ordre alors au groupe d'appui de nous rejoindre et installe rapidement un dispositif de défense. Mais voici que les Allemands, descendus de la falaise du côté du quartier de Saint-Caradec, lancent une contre-attaque à la mitrailleuse et à la grenade. Il n'est pas question pour nous de repasser la rivière. Parmi mes gars plusieurs sont Lorientais, voire même d'Hennebont rive droite, comme Camille qui demeure à la Croix-Verte. Nous nous battons comme des diables, appuyés par le feu d'une compagnie du 7<sup>e</sup> bataillon, installée sur les contreforts de la rive gauche, dont les tirs parfois trop courts nous causeraient des pertes si nous n'étions bien abrités.

Devant notre détermination, l'ennemi se replie, poursuivi par le feu de nos armes automatiques. Nous allons tenter de nous infiltrer dans la ville. Nous quittons les rives du Blavet et progressons en sûreté en direction du carrefour de la Croix-Verte que nous atteignons bientôt. J'installe un dispositif de combat tous azimuts. Le carrefour commande, en effet, la route de Plouay, celle de Lorient et sa bretelle menant à la gare, celle descendant vers le Blavet et une ruelle qui conduit sur les hauts de la ville.

La nuit est tombée, mais le ciel est clair. Il règne à la Croix-Verte une odeur pestilentielle, dégagée par les cadavres, gonflés par les chaleurs de l'été, d'un certain nombre de chevaux.

Grundy, toujours fureteur, découvre les pièces éparpillées d'une autre mitrailleuse d'origine russe et plusieurs caisses de cartouches. Il a vite fait de remonter l'engin et tire quelques salves de bon fonctionnement. Cette mitrailleuse, haute sur son trépied, complète notre arsenal de défense pour la nuit.

Mais la nuit est loin d'être calme. Des rafales d'armes automatiques, tirées de loin, nous rappellent que le boche n'a pas décroché. L'artillerie ennemie arrose la ville, mais les projectiles passent en sifflant au-dessus de nos têtes. Les explosions résonnent terriblement dans la ville morte, dont les murs en propagent l'écho.

J'envoie plusieurs patrouilles dans les diverses directions dangereuses qui prennent contact avec l'ennemi embusqué dans les pâtes de maisons. L'une d'entre elle, dans le quartier de la gare intervient à temps pour éviter à un homme et à sa femme, plaqués contre un mur, d'être fusillés. Il s'agit de M. Calixte Marlet, agent de renseignement P.2., qui, arraché avec son épouse de l'abri

où ils se terraient, par les boches, a bien cru sa dernière heure arrivée. Calixte Marlet se joint à nous. Sa formation d'officier de réserve d'artillerie nous sera précieuse.

Vers 3 heures du matin, des cris, ou plus exactement une longue plainte presque inhumaine, se fait entendre, en direction de la route de Plouay. Je décide d'aller voir moi-même ce dont il s'agit, accompagné de quelques hommes et de notre infirmier, le brave petit Belge que nous appelons Pompon emporte trousse d'urgence et civière. Nous parcourons quelques centaines de mètres et, guidés par les cris, nous aboutissons à un abri sous-terrain, creusé dans un jardin jouxtant une petite maisonnette. Nous descendons quelques marches et un homme d'une trentaine d'années nous accueille avec une grande émotion. Sa jeune femme est couchée sur un lit de fortune. Elle est sérieusement blessée d'une balle dans les reins, mais elle est parfaitement consciente. Pompon lui fait un pansement sommaire et nous la plaçons sur un brancard et sortons de l'abri. Alors son mari m'entraîne vers la maisonnette où il prend un bocal de cerises à l'eau de vie et me le fourre dans les mains en témoignage de sa reconnaissance. Pompon, aidé de quelques camarades, transportera la blessée de l'autre côté du Blavet et la confiera au service de santé du 7<sup>e</sup> bataillon qui l'évacuera sur l'hôpital de la marine à Saint-Gilles.

Je n'ai jamais su ce que ce jeune couple sympathique était devenu. La jeune femme a-t-elle survécu à ses graves blessures ? Je l'espère de tout cœur.

Le jour se lève sur Hennebont. Nous commençons à accuser les fatigues des combats de la veille et de notre longue nuit sans sommeil.

A la Croix-Verte des gens sortent prudemment de leurs abris creusés dans les jardins et viennent à nous pleins de joie. Camille retrouve son père qui nous explique que la veille le commandement allemand du secteur d'Hennebont a donné l'ordre d'abattre tous les hommes âgés de plus de 17 ans.



« DÉDE » LE PENNE

# Connaissance et enseignement de la Résistance

Dans le quartier de la Croix-Verte, l'officier responsable a réuni les hommes, leur a communiqué l'ordre reçu et leur a dit de ne sortir à aucun prix de leurs abris. Un homme a cependant enfreint cette consigne. Il a été abattu.

Nous saurons, un peu plus tard, que dans les autres quartiers d'Hennebont, les chefs responsables n'ont pas fait preuve de tant d'humanité.

Pendant la nuit, j'ai régulièrement rendu compte au commandant Muller de notre action, par des agents de transmission qui, au péril de leur vie, ont passé et repassé le Blavet. J'ai demandé l'envoi de renforts. Je n'ai reçu personne. Tant pis, en dépit de nos effectifs relativement faibles, je ne donnerai pas l'ordre du repli.

Pour mieux s'opposer à l'adversaire dans cette partie de la ville de Hennebont, il convient d'être partout à la fois et d'être extrêmement mobile. Il s'agit en outre d'utiliser au mieux la connaissance que nous avons de la ville, de ses ruelles, de ses pâtés de maison.

Je décide donc de répartir mes effectifs en trois petits détachements.

- L'un sous les ordres de Camille s'infiltrera dans le quartier de Kerroch.
- Le second, commandé par le sergent-chef Grundy poussera une pointe vers la gare et le camp des Genêts.
- Le troisième, sous les ordres du sergent Jérôme pénétrera dans le quartier de Saint-Caradec.

Je me propose, avec trois ou quatre hommes, de me déplacer successivement d'un quartier à l'autre.

A Kerroch, l'ennemi, obéissant aux ordres reçus, a fusillé plusieurs hommes dont les cadavres sont entassés dans un fossé. L'un des fusillés, miraculeusement vivant, a fait le mort et, au départ de ses bourreaux, a réussi, malgré ses graves blessures, à rejoindre sa maison. Il s'est caché dans le conduit d'une cheminée lors de la fouille de son habitation par les boches et il lui a fallu toute sa volonté pour ne pas tomber.

A Saint-Caradec, l'ennemi, les sinistres Y.B., n'a pas osé pénétrer dans les abris pour récupérer les hommes. Alors, pour que sa sale besogne soit cependant accomplie, il a grenadé les abris. Il y a des morts, des hommes, des femmes et des enfants. A notre arrivée les survivants sortent des abris, viennent vers nous, nous embrassent en pleurant et crient leur douleur et leur haine. Une jeune fille me remet un drapeau tricolore.

Le quartier de la gare est nettoyé, le camp des Genêts et les salaisons du Blavet sont entre nos mains. Nous poussons jusqu'à Kerlois où nous trouvons un magasin de vêtements militaires intact et une cave - celle de l'état-major de la Kriegsmarine - contenant des milliers de bouteilles de vins fins et de champagne. Nos vins et notre champagne volés par l'opresseur de notre Patrie.

Nous trouvons des vivres en abondance et Bobby notre cuisinier se met aussitôt, dans les modernes installations du camp des Genêts, en devoir de nous préparer un en-cas copieux, car nos estomacs sont à jeun depuis la veille à midi.

A Hennebont nous avons saisi un butin énorme de matériels divers, d'armement et de munitions :

- Plusieurs voitures de liaison, plusieurs cars.
- Une pièce d'artillerie de 45 antichars.
- Une mitrailleuse quadratubes sur tourelle.
- Deux mitrailleuses sur affût.
- Un mortier de 60 m/m.
- Des centaines de fusils dont un grand nombre de fusils français du modèle 86/93.

Nous avons découvert un hôpital souterrain ultra moderne avec bloc opératoire alimenté simultanément par l'énergie électrique du réseau et par un ensemble de groupes électrogènes diesel.

Nous avons entre nos mains le pavillon à croix gammée qui flottait sur le camp des Genêts.

A l'entrée du camp des Genêts se trouve une boîte à lettres

que le vaguemestre allemand, dans la précipitation de sa fuite, n'a pas songé à relever. J'y découvre un abondant courrier que je m'amuse à traduire. Il n'y est question que des méfaits et de l'arrogance des terroristes qui osent s'attaquer à la vaillante Wehrmacht à tel point que la circulation sur les bonnes routes de France devient impossible. De la lecture des lettres destinées aux familles en Allemagne se dégage l'impression qu'au début d'août 1944 le moral est bien bas chez l'ennemi. En proie à une psychose de terreur, celui-ci voit des terroristes partout.

Mais il faut que j'assure la défense de notre secteur, dans l'attente des formations du 5<sup>e</sup> bataillon. Des hommes valides de Hennebont rive droite se joignent à nous. Nous mettons en service un certain nombre d'armes récupérées.

En fin d'après-midi, des éléments allemands qui se sont ressaisis, s'efforcent de s'infiltrer entre la gare et le Blavet, dans l'intention sans nul doute de nous couper toute possibilité de repli. Sous le feu de nos armes automatiques, ils se replient précipitamment en désordre.

Le lendemain, l'ennemi contre-attaque à nouveau. Nous le voyons débarquer des camions blindés sur les hauteurs de Toul-Douar. Le sergent-chef a mis le canon de 45 en batterie et, à défaut de lunette de visée, règle sa pièce au pifomètre. Il faut dire que Grundy est canonnier dans la marine. Il réussit à envoyer sur la concentration ennemie une puissante rafale d'obus, où se succèdent explosifs et perforants qui sèment la mort chez l'ennemi surpris. En quelques minutes les boches ont abandonné le terrain.

L'ennemi ne tentera plus d'attaques en force. Il se contentera de bombarder nos positions d'obus de 88 et d'envoyer des patrouilles légères de contact, comme celle que nous intercepterons au Toul Douar et qui se réfugiera dans une grange. Nous sommerons en vain les Allemands de se rendre. Lassés, nous balancerons une grenade dans la grange qui s'embrasera. Dans les décombres, nous découvrirons les restes des combattants allemands et les ferrures de leurs pistolets-mitrailleurs.



Les amis reconnaîtront le Capitaine Albert de la Cie La Marseillaise, entouré de Milo BERNARD, Jean MAURICE, Roger GUILLEMOT.

# Connaissance et enseignement de la Résistance

Les 15 et 17 août, j'effectuerai avec le lieutenant Calixte Marlet et le lieutenant Théodore qui nous a rejoints, des patrouilles profondes dans le dispositif ennemi qui nous amèneront au-delà de la Montagne du Salut, d'où nous contemplerons Lorient et Lanester.

Quelques jours plus tard, j'effectuerai avec un groupe de nos gars, une patrouille qui nous conduira à proximité des positions de batteries d'artillerie allemande. Les renseignements, communiqués au général Fortier, commandant la division américaine du secteur de Plouay, qui nous recevra à son P.C., seront aussitôt exploités et plusieurs pièces détruites.

Mais l'Allemand se vengera en arrosant nos positions d'un déluge d'obus. Les fusants éclateront à quelques mètres du sol. Le lieutenant Marlet sera très grièvement blessé, l'épaule presque arrachée et la poitrine criblée d'éclats.

Le lieutenant Féodorovitch Kojemiakine nous avait quitté pour toujours quelques jours plus tôt. Un matin, à quelques mètres de moi, une balle l'avait atteint en pleine poitrine. Il devait mourir quelques instants plus tard. Son corps fut transporté au manoir du Bot où fut dressée une chapelle ardente. Théodore est enseveli dans le petit cimetière de Lochrist.

Pendant deux mois, notre détachement devenu corps franc du 5<sup>e</sup> bataillon, va tenir le secteur sud d'Hennebont, appuyé à sa gauche par une unité du 7<sup>e</sup> bataillon, et, à sa droite, successivement par une compagnie du 2<sup>e</sup> bataillon (compagnie de Ligny), puis par la 4<sup>e</sup> compagnie du 5<sup>e</sup> bataillon, notre compagnie d'origine.

\*\*\*

Le 8 octobre 1944, nous quittons nos positions pour rejoindre avec notre bataillon le camp de Coëtquidan où nous devions être équipés et réorganisés. Je passais mes consignes au lieutenant de Montfort, commandant une compagnie d'Ille-et-Vilaine qui, beaucoup plus tard, devait être mon supérieur hiérarchique immédiat à l'école d'application de l'infanterie à Saint-Maixent.

En quittant Hennebont, nous avions le cœur serré à la pensée de nos camarades tombés pour la libération de la cité : le lieutenant Théodore, Gaston Goasmat, dit Marcel, le valeureux tireur au fusil-mitrailleur qui tirait l'arme à la hanche au moment du franchissement du Blavet, Mathurin Le Guen, et les autres, maquisards héroïques, dignes des poilus de 14-18.

A Coëtquidan nous ne reçûmes ni équipement, ni habillement. Le bataillon descendit sur Vannes le 24 octobre et s'installa dans la caserne du 35<sup>e</sup> d'artillerie. Il fut engagé à nouveau sur le front de Lorient dans le secteur de Nostang-Sainte-Hélène, le 27 octobre, à la suite d'une violente attaque allemande qui, appuyée par des chars et des unités de lance-flammes, amenant à peu près complètement un bataillon des Côtes-du-Nord retranché dans des blockhaus.

Le 27 octobre 1944, notre chef de bataillon reçoit l'ordre de rejoindre Nostang avec tous ses moyens. Vers 20 heures, nous prenons place dans un train qui, machine à l'arrière, nous conduit en gare de Landévant. Nous ne sommes qu'à 5 kilomètres du front. Des camions américains nous attendent. Ils nous transportent jusqu'à un point situé à l'est de Nostang. Nous débarquons en silence, dans la nuit noire, et poursuivons notre chemin à pied. Voici Nostang. Nous traversons le village et franchissons, sous la conduite d'un guide, la rivière de Sainte-Hélène, par un vieux pont de pierre d'une longueur de 50 mètres environ. Une centaine de mètres plus loin, nous trouvons les positions que nous devons occuper. Le corps franc reçoit pour sa part la mission d'interdire la route Sainte-Hélène-Nostang qui longe la rivière. Nous sommes dans un petit bois de châtaigniers, bordé d'un haut et épais talus, dans lequel nous creusons des niches assez profondes, pour nous abriter des éclats d'obus.

Nous sommes à moins de deux cents mètres des lignes ennemies, tout-à-coup une patrouille composée de trois Allemands saute le talus et se trouve au milieu de nous. Dans l'obscurité totale, c'est une bagarre à coups de poings, mais l'un des Allemands réussit à s'enfuir et à rejoindre ses positions. Dix minutes plus tard, le bataillon est pris sous un déluge de projectiles de mortiers et d'obus d'artillerie. Le tir va durer 12 heures. Le petit Belge

Pompon, notre infirmier, est tué et plusieurs de nos gars sont blessés. Le bataillon subit de grosses pertes.

Enfin, une accalmie succède à la longue période de bombardement. Quelques obus tombent cependant, de temps à autres, notamment sur le pont de pierre. Des vétérans - ils ont tous faits la guerre de 14-18 - d'un bataillon du Finistère, dont les positions se succèdent aux nôtres, décident d'aller chercher un fût d'eau-de-vie de cidre déposé au bourg de Nostang. Nous les voyons revenir, roulant le fût, sur le vieux pont. Un sifflement se fait soudain entendre. Nous voyons nos vétérans se jeter à terre. Un obus percute le tonneau qui explose. Les gars se relèvent, insultent les artilleurs boches et nullement découragés repartent chercher un deuxième fût qu'heureusement ils amènent à bon port. Et c'est la distribution du liquide qui brûle et revigore.

Dans l'après-midi du 28 octobre, le bataillon est relevé, mais gardé en réserve à un kilomètre du front. Il tombe une pluie fine et froide qui nous pénètre. La nuit tombe vite. Après avoir absorbé nos rations américaines, nous nous couchons sur la terre humide et, enroulés dans nos couvertures trempées, nous dormons à poings fermés, tant est grande notre fatigue.

Le 29, nous sommes lancés dans une attaque du style 14-18, pour repousser les Allemands de quelques centaines de mètres. Nous sommes appuyés, à notre droite, par un bataillon de fusiliers-marins, récemment constitué. Nous enlevons une tranchée. Je me retourne et contemple le glacis que nous avons traversé sous le feu de l'ennemi, jonché, à présent, de petits paquets recroquevillés qui étaient, il y a encore peu de temps, mes camarades de combat.

A la tombée de la nuit du 29, nous sommes renvoyés à l'arrière et regagnons Vannes.

Le lendemain nous apprenons la dissolution du bataillon. Une compagnie rejoindra le 41<sup>e</sup> régiment d'infanterie, un détachement comportant surtout des cadres affectés au 2<sup>e</sup> bataillon FFI, devenant 2<sup>e</sup> bataillon FFMB, le reliquat du bataillon entrera dans la composition du 4<sup>e</sup> bataillon de Rangers, sous les ordres du chef de bataillon de Lambert.

Après le temps des combats, vint celui des récompenses. Mais la dissolution de notre bataillon, son éparpillement dans plusieurs formations, l'éloignement de la plupart des cadres, firent que les glorieux maquisards de la 4<sup>e</sup> compagnie et les héroïques combattants du corps franc furent oubliés dans la distribution. Et, pourtant, ils avaient tous bien mérités de la Patrie.

Quelques-uns des 70 morts de la 4<sup>e</sup> compagnie (corps franc inclus) entre le 6 juin 1944 et le 29 octobre 1944, reçurent cependant une modeste croix de guerre à titre posthume. Les vivants, ou plutôt les survivants eurent pour unique récompense, celle du devoir librement et volontairement accompli. C'est sans doute la plus belle.

Puis de trente ans plus tard, nous ressentons cependant tous comme une injustice, délibérément voulue sans doute par certains qui ne méritèrent pas les croix qu'ils reçurent, cette difficulté pour les obscurs, les sans grades, d'obtenir la modeste croix du combattant et nous sommes bouleversés et outrés de devoir nous transformer en solliciteurs, j'allais dire en marchandeurs, pour faire aboutir nos droits les plus élémentaires.

## EN GUISE D'EPILOGUE

Voilà esquissée à grands traits l'action de quelques hommes d'un maquis morbihannais.

Des hommes comme ceux-là, il y en a eu des milliers dans notre département. Leur combat, empreint d'héroïsme et de générosité, leur sacrifice que perpétuent les nombreuses stèles érigées un peu partout, au détour des chemins, contraignent l'ennemi à maintenir, à moins de trois cents kilomètres du front de Normandie, des unités particulièrement solides et aguerries qui auraient sans doute modifié, si elles avaient été jetées à temps dans la bataille, le déroulement de la croisade pour la liberté, commencée un matin de juin 1944, sur les plages sanglantes, aux noms de code passés à l'histoire, d'Utah Beach, d'Omaha Beach, de Gold, de Sword.

à suivre...

# De partout, des nouvelles... De partout, des nouvelles... De

— Les éditions Lavauzelles ont publié "L'histoire de l'aviation militaire française" dont l'auteur est un lorientais : le général CHRISTIENNE, après un échec par l'Espagne, gagna par CARANTEC la France Libre où, en Mai 1944, il devint le navigateur du groupe "Lorraine" à bord du "Ville de Lorient", un bombardier "Boston" qui avait la particularité de ne compter que des lorientais à bord (Robert Roussillat, Jean Boucher, Mahé) et termina la guerre avec la Légion d'Honneur, la Médaille Militaire et la Croix de Guerre avec palmes et étoiles.

— Né à Lorient le 11 Février 1920, le lieutenant Charles CHRISTIENNE, après un échec par l'Espagne, gagna par CARANTEC la France Libre où, en Mai 1944, il devint le navigateur du groupe "Lorraine" à bord du "Ville de Lorient", un bombardier "Boston" qui avait la particularité de ne compter que des lorientais à bord (Robert Roussillat, Jean Boucher, Mahé) et termina la guerre avec la Légion d'Honneur, la Médaille Militaire et la Croix de Guerre avec palmes et étoiles.

— Lors de l'assemblée France - URSS, nos amis Pierre CUSIN et GUIGUENO ont reçu la médaille de l'Union des Sociétés d'Amitié de l'URSS.

— Notre ami Vincent GUILLO de Crédin, Président du Comité cantonal Rohan-Naizin-Bréhan, a été grièvement blessé par une bille de bois. Nous lui adressons nos vœux très fraternels de rétablissement.

— La commission des Fêtes et Cérémonies s'est réunie le 21 Février. Objectif : préparer les prochaines festivités et assurer de bonnes finances à l'Association.

— Assemblée annuelle à Vannes de l'Amicale FFI le 22 Mars, en présence de M. MARC, Directeur de l'Office départemental des ACVG. Le président JOURDRAIN a été reconduit dans ses fonctions.

— Selon la décision du Conseil municipal, le nom d'une rue de Vannes serait donné au Général GUILLAUDOT, dont certains prétendent qu'il fut "incontestablement" le chef de la Résistance morbihannaise : Bien des résistants morbihannais sont donc des "contestataires"... Affaire à suivre. Mais à quand la rue Colonel MORICE ?

— Notre ami Bertrand PETIT organisait le 3 Mai la sortie des Anciens Combattants Cheminots à BENODET, avec descente de l'Odette et déjeuner à LOCTUDY.

— Le 30 Mai, nos sympathiques amies Odette DORE et Renée LE BOURVELLEC s'envolèrent pour un mois en R.D.A. à l'invitation de la F.I.R. (Fédération Internationale de la Résistance).

— Dans le but de rehausser la solennité de la Fête de la Victoire 1945, les municipalités de Lorient, Lanester et Hennebont ont demandé à l'Inspection Académique d'accorder un jour de congé exceptionnel le 8 Mai aux écoliers et étudiants de leur ville.

— Le 12 Avril, s'est tenue en la salle des Fêtes de Port-Louis, l'assemblée générale de l'U.N.A.D.I.F., où notre ami Vincent GUILLO de CREDIN déjà Président local de l'ANACR, a été élu Vice-Président.

— Toutes nos amitiés et nos vœux de prompt rétablissement à notre dévoué ami Guy CADORET, Trésorier du Comité de Lorient, victime d'une fracture du col du fémur.

— Les anciens du 7<sup>e</sup> Bataillon FFI-ORA et de la 3<sup>e</sup> Cie du 118<sup>e</sup> R.I. respectent chaque 1<sup>er</sup> Mai le traditionnel hommage à Keruseau et au Colonel MULLER suivi cette année d'un repas fraternel au "Fer à Cheval" à Pont-Scorff.

— Deux anciens du FCL, Pierre IUNG et Jean LE DEVORE ont pu se retrouver, 40 ans après leur évasion, en Juin 1940, de Kéroman, à bord du chalutier "Le Nertau", pour n'avoir pu être embarqués sur "La Tanche".

— La sortie familiale de l'ANACR du 24 Mai vers Quimper, Locronan, Douarnenez, a connu un plein succès.

— Le Comité d'Entente des Associations patriotiques de QUIBERON a confié pour 1981 à l'ANACR la coordination des cérémonies. Un repas de l'amitié a été prévu, et un appel a été lancé pour une large commémoration du 8 Mai.

— La journée de la Déportation a été solennellement célébrée à Lorient, Lanester, Hennebont, Auray, Pontivy, Vannes et l'appel traditionnel à la Paix et à l'entente entre les peuples a retenti par tout le Morbihan.

— Chevalier de la Légion d'Honneur, M. Jean PICHON, Capitaine en retraite, ancien prisonnier de guerre évadé, ancien FFI, est décédé à Plouhinec où ses obsèques ont été célébrées le 30 Avril.

— Originaire de Malestroit, ancien combattant de Saint-Marcel, André MICHEL a été mortellement poignardé à Paris par un énergumène.

— 230 participants au Congrès Départemental de la FNDIRP du 3 Mai à Locminé où l'ANACR était représentée par le président Roger LE HYARIC.

— Notre ami Georges LOY vient de perdre sa mère, âgée de 86 ans, dont les obsèques ont eu lieu le 5 Mai à Lanester. Toutes nos condoléances.

— Congrès Départemental de l'UNACITA à Pluvigner le 3 Mai sous le signe de l'opposition à la date du 19 Mars pour commémorer la fin des hostilités en Algérie "par respect aux camarades morts au combat après cette date".

— Les anciens de la corvette FNFL "ACONIT" (qui coula 2 sous-marins allemands le 11 Mars 1943 en protégeant un convoi venant du Canada) se sont retrouvés à Lorient les 29, 30 Mai au Congrès International des Sous-Marinières. Invités : des rescapés anglais du « Harvester » et allemands des U-432 et U-444.

— Le 16 Mai, une délégation soviétique est venue comme chaque année rendre hommage aux résistants soviétiques inhumés aux cimetières de Lochrist et Hennebont.

— Tous nos vœux de rétablissement à Louis Juillet, de Saint-Yves, Bubry, Institutaire Honoraire, "ancien" du Front National.

— Grande animation le 3 Mai à Guidel où se tenait le Congrès des A.C.P.G. et C.A.T.M. Les premiers sont au nombre de 7.695 dans le département, les second de 758, les veuves de 808.

— Le même jour à Noyal-Pontivy, Congrès Départemental des Evadés de Guerre, cette Association fondée en 1917 par l'intrépide Roland Garros.

— Le 3 Mai également à Ploërmel, Congrès Départemental de l'U.N.C., U.N.C.-A.F.N. avec 80 drapeaux.

— Nous avons appris avec peine la mort de l'Amiral DISCHAMPS survenue le 22 Mai à l'âge de 66 ans. Ancien du « bahut » de Lorient, ce grand sous-marinière, rescapé de la « Méduse » servit de 1940 à 1943 à Casablanca avant de rejoindre les Etats-Unis.

**LE CROISTY** du 18 au 26 Juillet

**SEMAINE DE LA RÉSISTANCE**

organisée par l'A. N. A. C. R.

**Samedi 18**

**INAUGURATION D'UNE EXPOSITION SUR LA RÉSISTANCE**

**Dimanche 26 - 10 h 30**

**Concours de Boules Régional en doublettes**

# La Garde d'Honneur des Camarades qui ne sont plus...

## Robert BALLANGER

Ils ne sont plus, hélas ! Nombreux ceux qui, en Morbihan occupé, ont eu l'occasion de côtoyer Robert BALLANGER.

Garçon de courses à 15 ans dans une banque à Nantes - où il naquit le 2 Novembre 1912 - il s'est hissé à force de volonté et d'épreuves, au rang de grand homme politique, puisqu'il occupait jusqu'ici la présidence du groupe des députés communistes à l'Assemblée Nationale.

Lorsque le 15 Novembre 1941 Alain LE LAY (de Quimper), responsable régional du parti communiste clandestin fut arrêté par un gendarme de Landévant, l'organisation fut rapidement révisée.

Et c'est ainsi que Jean PAPEAU, sous le pseudo de "MAX" vint à Rennes, alors qu'il venait de peu, d'échapper à la Gestapo du Mans, après avoir réorganisé la Résistance de cette ville.

C'est chez Guillaume PERON, à Auray, qu'il rencontra Venise GOSNAT (qu'il devait remplacer) et Robert BALLANGER afin de remodeler les secteurs des deux interrégionaux. Jean PAPEAU sera nommé responsable de l'Ille et Vilaine et du Morbihan, sauf la région de Lorient, et d'une petite partie des Côtes-du-Nord.

Robert BALLANGER, ancien des Brigades Internationales, aura la responsabilité de la plus grande partie des Côtes-du-Nord, du Finistère et des groupes composés des pionniers de Lorient, Lanester, Hennebont et Auray.

C'est ainsi que nos compagnons de combat ont eu dans notre région des contacts, toujours rapides et efficaces avec cet entraîneur d'hommes passionné, ce rassembleur qu'était Robert BALLANGER.

Il aimait rappeler qu'il dut un jour son salut à la chance d'avoir pour compagnons de voyage ces deux sbires de la Gestapo devant sur leur mission qui, précisément, consistait à l'arrêter en gare de Brest...

Une foule considérable a rendu hommage à son dévouement à Aulnay-sous-Bois où il a été inhumé le Février.

Au nom de l'A.N.A.C.R. le Colonel ROL-TANGUY a rappelé les combats de Robert BALLANGER contre le fascisme international, de la guerre d'Espagne à l'insurrection de Paris en passant par la Bretagne.

## Jean LE MESTRIC

Ses obsèques civiles ont été célébrées le 27 Mars à LANESTER en présence d'une nombreuse assistance précédée des drapeaux de l'ANACR. Au nom du Comité du Morbihan, notre secrétaire général a retracé la vie de ce camarade.

Jean LE MESTRIC nous a quitté le 24 Mars à la suite d'une longue maladie supportée avec beaucoup de vaillance.

Au cœur de sa famille et de ses nombreux amis, son départ laisse une grande peine que vient exprimer notre Association, à laquelle il fut toujours fidèle.

Jean est né le 11 Décembre 1924 à Lanester où il accomplit ses études primaires. De bonne heure, il entre à l'Ecole des Apprentis à la Direction des Armes et Constructions Navales dont il sortira avec la spécialité de Charpentier-Fer.

En 1943, réfugié de la région lorientaise, il gagne le Finistère et c'est le 2 Février 1944 que Jean LE MESTRIC entre au Mouvement Libération-Nord des Forces Françaises de l'Intérieur, recruté à TREMEVEN par Jean COCHE avec lequel il participe à nombre d'opérations. Il entre au maquis de COATROAL en TREMEVEN le 6 Juin 1944 et accomplit notamment des actes de sabotages sur lignes télépho-

niques entre Quimperlé et Le Faouët, et des missions de reconnaissance et de renseignements. Le 25 Juillet, il participe à la défense des maquis de KERGOAT, attaqués par l'ennemi.

Fait prisonnier le 1<sup>er</sup> Août 1944, interné à la prison du Bel-Air à Quimperlé, il fut transféré à Lorient toujours encerclé, d'où il sera, heureusement relâché le 12 Août.

Aussitôt, il rejoint le 2<sup>e</sup> Bataillon de Marche en position sur le Front de Lorient. Affecté à la 3<sup>e</sup> Cie, il servira jusqu'au 19 Octobre 1944 sous les ordres des Capitaines BREVINI et BRUNERIE qui n'auront que des éloges à lui prodiguer.

Pour sa conduite, Jean LE MESTRIC, avait mérité la Croix du Combattant, celle du Combattant Volontaire de la Résistance et de la Croix du Combattant Volontaire de la guerre 39-45.

Valeureux combattant de la Liberté, Jean est toujours demeuré d'une touchante modestie.



Comme il a vécu, il a souhaité partir sans fleurs ni couronnes et son dernier geste aura encore été cette dernière offrande à la lutte contre le cancer.

L'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance tient à honorer aujourd'hui son courage, celui dont il a témoigné dans le combat pour la Liberté, comme en celui qu'il a mené contre l'implacable maladie.

Nos condoléances émues vont vers sa compagne et ses enfants toute sa famille, tous ses amis qui garderont de lui l'image d'un homme véritablement digne de rester un exemple, par la volonté qu'il avait de se surpasser.

## Ex Lieutenant « Dédé » Joachim LE PENNE

Nous garderons de lui l'image du camarade, toujours en action, gai, serviable et dévoué.

Il s'est éteint à MEULAN (Yvelines) le 25 Janvier et nous avons conscience d'avoir perdu un "battant" de la lutte clandestine.

Né le 30 Mars 1920 à Hennebont, Joachim ressentit de bonne heure la nécessité d'agir contre l'occupant. En Mai 1942 il adhère au Front National pour lequel il s'avère bon recruteur, et en Décembre 1942 il entre dans l'action armée FTPF.

Il connaissait René JEHANNO, il connaîtra le futur Commandant "Jacques".

Ainsi dès Février 1943 "Dédé" fut de ceux qui organisèrent les premiers groupes de FTPF en Morbihan.

Rejoignant à Saint-Yves Buby le maquis de Bochevin avec le groupe "Jean-Marc" il participe à plusieurs déraillements de trains de permissionnaires et de transport de munitions etc... sur la ligne Rennes-Quimper, à Bran-

dérion, Landaul, Malansac, Ploërmel, Pont-Sal en Auray. Il fit sauter à Buby et Guern des pylônes de lignes à haute tension alimentant la base sous-marine de contre Lorient et fit partie de nombreuses attaques contre les allemands.

En Décembre 1943, affecté à un groupe dépendant directement de l'Inter-Région, et chargé du ravitaillement en armes de la région du Morbihan, il fit plusieurs déplacements fort périlleux dans le Nord et en Normandie.

En Mars 1944, il revient dans le Morbihan où, nommé chef de détachement, il participe avec ses hommes à plusieurs opérations de guérilla contre l'ennemi.

A la fin de Mars, nommé Lieutenant, il continue à donner l'exemple en commandant des actions de sabotage, déraillements ou attaques de convois de l'ennemi, partout où il stationnait.

En Juin et Juillet, il organise la réception de différents parachutages et, plusieurs fois en-

cerclé par des détachements allemands, chaque fois le décrochage... Insaisissable comme une boule de mercure, tel était "Dédé".

En fin Juillet, au cours de l'attaque de Coëtchuan, près de Pluméliau où 19 allemands furent abattus, ses hommes peuvent se retirer sans perte.

En Août, Septembre, Octobre, il continuera à combattre sur le Front de Lorient.

Ce fut un Officier des Forces Françaises de l'Intérieur qui montra au cours de ses actions, un courage remarquable et un esprit d'initiative digne d'être cité en exemple.

Il fut cependant l'un des résistants arrêtés pour faits de Résistance, traduit devant la Cour d'Assises de Vannes et libéré, séance tenante, grâce à l'intervention de Roger Le Hyaric et de Georges Landay.

Ses obsèques civiles ont été célébrées au cimetière d'Hennebont le 28 Janvier, au milieu de la foule de ses amis.

## L'ABBÉ GLASBERG N'EST PLUS ...

Le 21 Mars, nous avons perdu l'un de nos vices-présidents nationaux et un remarquable, dévoué et attachant ami.

Né à Jitomir dans une famille polonaise voici presque 79 ans, Alexandre GLASBERG converti au catholicisme en France s'est trouvé en 1940 à Lyon vicaire de la paroisse de Saint-Alban, où il participe activement à l'aide aux réfugiés, sauvant des juifs, des détenus de Gurs, plaçant des enfants juifs dans des familles chrétiennes. En même temps, il prend contact avec Londres et la Résistance où il milite inlassablement à "Témoignage Chrétien"

comme au S.A.P. (Section atterrissages-parachutages), se manifestant partout, en toute occasion comme un "fédérateur de la Résistance".

Il poursuivait cette mission au sein de notre ANACR depuis de longues années, avec la grande bonté, le profond humanisme dont témoigne toute sa vie.

Notre touchant ami a été inhumé le 27 Mars en l'église Saint-Ferdinand à Paris et bien des résistants de France ressentiront toujours la grande peine de son départ.



### Robert QUERO

Robert QUERO de Lanester nous a quitté à la veille des dernières vacances.

Une délégation de l'ANACR de la Section Lorient-Lanester assistait aux obsèques et le Comité d'Entente des Anciens Combattants de Lanester, par la présence des drapeaux des différentes Associations de Combattants, a rendu le dernier hommage à notre ami.

## Jean LE GUENNEC

De nombreux drapeaux, une foule nombreuse a assisté le 1<sup>er</sup> Avril aux obsèques de Jean LE GUENNEC, ancien maire-adjoint de Guéméné/Scorff, la ville où il est né le 6 Février 1910 et où il a exercé la profession de sabotier.

Après la "drôle de guerre" qui lui valut la Croix de guerre avec une citation à l'ordre du régiment, Jean, adhérent au Front National, devint le principal agent recruteur de cette organisation clandestine au pays "Pourlette" avant de participer en Janvier 1944 aux actions du groupe

local F.T.P. et d'être affecté en Mars 1944 à la 3<sup>e</sup> Cie du 1<sup>er</sup> Bon F.T.P. (Cdt Jacques), avec une importante responsabilité.

Il sera le 15 Mai au combat de Guéméné, les 10 et 15 Juin au parachutage de Kérustène en Saint-Caradec Trégomel, puis les 23/24 Juin, à celui de Grascoët en Persquen.

Jean sera bientôt arrêté et expédié à Fresnes.

Libéré au début d'Août 1944, il ne connaîtra heureusement pas la déportation et pourra revenir au pays œuvrer avec ceux qui pensent toujours que la Résistance et ses idéaux survivent pour l'avenir au delà de la Libération.

Né le 26 Mars 1919, il a été incorporé au 3<sup>e</sup> dépôt des Equipages le 6 Septembre 1939. Il fut affecté en 1940 à la Marine en Afrique du Nord et renvoyé dans ses foyers en 1942.

Entré dans la Résistance, on le retrouve au 5<sup>e</sup> Bataillon FFI du Morbihan, en Août 1944.

Il était titulaire de la Médaille Coloniale avec agrafe "E.O.", de la Médaille Commémorative de la Campagne d'Indochine, de la Médaille Commémorative de la guerre 1939-1945, de celle des

Engagés Volontaires et de la Libération.

Un hommage avait été récemment rendu à son frère Albert, Lieutenant au 1<sup>er</sup> Bataillon, grand résistant, décédé en 1976 : au cimetière de Lanester, pose d'une plaque funéraire, offerte par notre Association, en présence du Maire-Adjoint, Pierre LE BOUHART, de Désiré JAFFRE et Madame, Membres du Bureau Départemental et des deux familles, accompagnées de leurs enfants et petits-enfants.

## L'A.N.A.C.R. au travail...

En dehors des assemblées générales du début d'année, des permanences hebdomadaires ou mensuelles, de la gestion de l'association, de la rédaction et de l'administration d'«AMI», de la participation au Bureau National, au Conseil National, de la constitution des dossiers AC et CVR ou retraite et réfractaire, des interventions à l'Office départemental des A.C. V.G., de la participation au Concours Scolaire de la Résistance, les dirigeants de l'A.N.A.C.R., les membres des commissions de travail et de nombreux camarades des comités locaux projettent dans l'avenir leurs réalisations du présent.

Aussi aurez-vous à cœur d'assister nombreux avec vos familles, vos amis, aux prochaines manifestations prévues :

- Concours de Boules à Lanester le 19 Juillet,
- Fête champêtre départementale au Croisty le 26 Juillet,
- Foire-Exposition de Septembre-Octobre où se tiendra le Stand de la Résistance.

Savez-vous que les rallyes du 8 Mai 1982 sont déjà à l'étude ?

En attendant, vous aurez songé aux cérémonies de Port-Louis, Saint-Marcel, Kerven... où votre civisme sera récompensé de l'amitié des retrouvailles.

Alors, l'A.N.A.C.R. compte sur vous !...



### AUX RETRAITES MILITAIRES

Notre ami Yves LE CABELLEC, Maire de Plouay, membre du Conseil National de l'ANACR vient de nous adresser des renseignements obtenus du Ministre de la Défense en faveur des retraités militaires tendant à assouplir les conditions d'attribution du niveau "échelle n° 4" qui constituent l'une de leurs principales préoccupations. Les mesures déjà adoptées concernent la revalorisation de l'allocation annuelle des veuves sans droit à pension de reversion (décret n° 80-612 du 31-7-1980), l'attribution du niveau le plus élevé des échelles de solde pour le calcul de la pension de certains sous-officiers admis à la retraite avant le 31-12-1962 (arrêté du 24-6-1980).

Souhaitons que l'aménagement prévu permette d'aboutir à un résultat plus équitable.

# CONCORDE



HYPERMARCHÉ LORIENT

COURS DE CHAZELLES

**POUR VOS IMPRIMÉS**

adressez-vous à **LA LIBERTÉ**  
*la Morbihan*  
QUOTIDIEN RÉGIONAL DU SOIR

**LORIENT**

Tél. **21.10.18**

RADIO - TÉLÉ - MÉNAGER

**JEAN CHENU**

11, avenue de la Libération - HENNEBONT - Téléph. 65.25.24

Distributeur PHILIPS (la plus belle image couleur)

Distributeur COMIX (RDA - URSS)

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne

**HOTEL DE LA VALLÉE**

CAFÉ — RESTAURANT — BAR

CONFORT

TERRASSE

**Léon QUILLERE**

56 SAINT-NICOLAS-DES-EAUX

Téléph. 51.81.04



**LES VINS  
"ARCIBIA"**

VINS DE TOUTES PROVENANCES

L'AMBIANCE DE LA PROPRIÉTÉ

**N. LE TEXIER**

Négociant - Eleveur

**LANESTER**

Tél. Lorient 76.04.12

Pour tous vos imprimés

**Imprimerie Louis GAUTIER**

54, rue Jean-Jaurès, LANESTER

☎ 76-16-20

VETEMENTS - SPORTS - CAMPING - NAUTISME - CARAVANES

**La Hutte**

**F. COURLAY**

13, Pl. A.-Briand

LORIENT

Téléph. 64.39.56

ASSURANCES

**D. RIVALLAIN**

6, Avenue François Billoux, LANESTER

Téléphone : 76-08-22

MENUISERIE GÉNÉRALE

ESCALIERS

**Armand GUÉGAN**

Z. A. de Lann-Gazec, LANESTER

☎ 76-25-05

# AUX ATELIERS DU MEUBLE

57, Rue de Liège  
4, Rue Maréchal-Foch

LORIENT

11, Place  
du Poids Public

VANNES

# Biscuiterie de l'Aër

Spécialités Bretonnes  
Garanties Pur Beurre

56540 SAINT-TUGDUAL

Téléph. 51.24.09



LA CHARCUTERIE BRETONNE  
DANS LA GRANDE TRADITION

PATES - JAMBONS - SAUCISSONS - CONSERVES

Siège Social : Services Commerciaux et Exportation

B.P. 52 - 56300 PONTIVY

Tél. (97) 25-06-30 - Télex 730959

gan

gan

## Hubert BRISSON

AGENT GENERAL D'ASSURANCES

GRUPE DES ASSURANCES NATIONALES

34, rue carnot - LORIENT

Téléphone : 21.07.71

INCENDIE - ACCIDENTS - VIE  
RETRAITES - RISQUES DIVERS

## TERRASSEMENTS ET MANUTENTION

### TRANSPORTS ★ DÉMOLITIONS

Transports • Location camions • Démolition • Pelles mécaniques • Compresseurs  
Grues 6 - 12 - 15 et 20 tonnes • Porte-engins 100 tonnes

# SOTRAMA-CARDIET

8, avenue de Kergroise

LORIENT

Téléphone 37.25.11

SABLE ET MATÉRIAUX DE CARRIÈRES